

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1413 2111/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le garde-cercle dont le nom suit. a droit à l'indemnité familiale, pour compter du 17 octobre 1953 : Issa Askar Mohamed, Mle 388, 2e classe.